



FICHE DE RENSEIGNEMENT CONTENEURS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES

à retourner par email : accueil.technique@cc-aspres.fr

Date de la demande :

Statut du demandeur :

Particulier Professionnel* Administration Immeuble : (réfèrent :) Autre :

NOM : Prénom : Nombre de personnes au foyer :

Adresse complète :

Ville : Numéro de téléphone (IMPERATIF) :

Nouvelle construction : oui non

Le demandeur possède t-il un composteur : oui non

BAC ORDURES MÉNAGÈRES (COUVERCLE VERT)	BAC TRI-SÉLECTIF (COUVERCLE JAUNE)
Litrage actuel (si connu) :	Litrage actuel (si connu) :
<input type="checkbox"/> Roues qui se détachent	<input type="checkbox"/> Roues qui se détachent
<input type="checkbox"/> Couvercle cassé	<input type="checkbox"/> Couvercle cassé
<input type="checkbox"/> Bac cassé	<input type="checkbox"/> Bac cassé
<input type="checkbox"/> Mise en place de nouveau(x) bac(s)	<input type="checkbox"/> Mise en place de nouveau(x) bac(s)
<input type="checkbox"/> Bac disparu / volé	<input type="checkbox"/> Bac disparu / volé
<input type="checkbox"/> Bac trop petit **	<input type="checkbox"/> Bac trop petit **
<input type="checkbox"/> Bac trop grand **	<input type="checkbox"/> Bac trop grand **
<input type="checkbox"/> Autre préciser :	<input type="checkbox"/> Autre préciser :

**Demande examinée au cas par cas par les services de la Communauté de Communes des Aspres

Cadre réservé à la Communauté de Communes des Aspres :

Litrage à déployer (bac vert) : Litrage à déployer (bac jaune) :

Centre Technique Communautaire : Tél au 04.68.66.59.61 - site : www.cc-aspres.fr

*Suivant les litrages demandés, les professionnels peuvent être soumis à une Redevance Spéciale.

Dans ce cas les services techniques de la Communauté de Communes des Aspres valideront la dotation en fonction d'éléments complémentaires (Kbis..etc)

REGLES D'UTILISATION DE LA CONFIDENTIALITE :

Le demandeur est informé que Tout traitement ultérieur ou constitution d'un fichier comportant des données à caractère personnel est soumis aux dispositions du Règlement de l'Union Européenne 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 (règlement général sur la protection des données) dit « RGPD » abrogeant la directive européenne 95/46/CE, et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés. Contrevenir à ces limites engage sa responsabilité personnelle et peut être passible de sanctions pénales prévues notamment aux articles 226-21 et 226-22 du code pénal.

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la réglementation générale sur la protection des données dite RGPD, nous vous informons que les informations collectées servent à gérer des fiches de renseignements afin de gérer et de suivre la délivrance et/ou le remplacement de containers à ordures ménagères. Elles seront traitées par les personnes dûment habilitées. Elles seront conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire à la satisfaction de cette finalité. Les droits d'accès et de rectification prévues par les articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement général sur la protection des données) s'exercent auprès de la Communauté de Communes des ASPRES. Les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD), et d'effacement (art 17 du RGPD), s'appliquent au présent traitement. Vous pouvez les exercer sur simple demande en adressant un courrier muni de l'identité du demandeur au Responsable de Traitement : Communauté de Communes des ASPRES, à l'attention du DPO, Immeuble Christian Bourquin, 2 allée Hector Capdellaire, 66300 THUIR.